

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL REVISE 2022-2025 DU COMITE TECHNIQUE PERMANENT (CTP)

I. Activités entreprises dans un délai spécifique

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ^{e1}	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
	Quel est le niveau de priorité de l'activité ? A=élevé B=moyen C=bas	Cette activité a-t-elle un lien direct avec les principaux domaines du Plan stratégique ? Oui (O) ou Non (N)	Activités planifiées ?	Rapport avec le Plan stratégique en termes de processus, de domaines et d'amélioration organisationnelle ?	Tenue à jour, mise à jour ou développement de nouvelles initiatives ?	Organe en charge + organes de soutien et de prise de décisions	Ressources mobilisées pour la conduite de cette activité ?	Objectifs à atteindre avant que la tâche ne soit considérée comme totalement achevée ?	Délai ?	Situation de la mise en œuvre de cette activité spécifique ? - Niveau d'exécution - Brève description des étapes clés déjà atteintes - Etapes suivantes	Vert = Achevé Bleu = En cours Rouge = Reporté ou non commencé

- 1 Le Plan stratégique se concentre sur un nombre limité de questions stratégiques pour l'OMD. Dans cette colonne, il convient d'indiquer si l'activité à mener a un lien direct avec au moins l'un des principaux domaines couverts par le Plan stratégique, en cochant simplement « Oui » ou « Non ». Afin de s'assurer que les activités menées par les organes de travail de l'OMD sont conformes à la stratégie globale, 100 % d'entre elles doivent présenter un lien direct avec les principaux domaines du Plan stratégique.
- 2 Toutes les activités énoncées seront financées. Lorsque le financement de l'une quelconque de ces tâches doit être approuvé par le Comité financier, cette précision sera mentionnée dans la colonne « Etat d'avancement » du modèle.
- 3 Processus stratégiques (PS) : **PS1** - Développer, mettre à jour et mettre en œuvre des instruments; **PS2** - Encourager la coopération douanière; **PS3** - Renforcer les capacités; **PS4** - Recherche; **SP5** - Communiquer; Axes (FA) : **FA1** - Axe 1; **FA2** - Axe 2; **FA3** - Axe 3; Capacité organisationnelle (ORG) : **ORG1** - Plan de modernisation; **ORG2** - Politique de financement.
- 4 Le programme de travail distingue trois types de tâches : 1. « Mise au point » qui se réfère aux ajustements, clarifications ou décisions techniques concernant des instruments existants; 2. « Mise à jour » qui se réfère à une révision plus approfondie d'instruments existants; et 3. « Développement » qui se réfère à l'élaboration de nouveaux instruments et au lancement de nouvelles initiatives.
- 5 Outre l'organe lui-même, les organes responsables incluent ceux qui font rapport ou qui informent l'organe lui-même, ainsi que la Commission de politique générale et le Conseil et ont un rôle à jouer (discussion, orientation, approbation) dans l'exécution de la tâche.
- 6 Un rapport de situation doit être établi dans le cadre des documents de chaque session des organes de travail. Les informations fournies doivent contenir les éléments suivants : 1. « Etat d'avancement » clairement stipulé, avec des mots clés tels que « Reporté », « Pas encore commencé », « En cours », « Achevé »; 2. « Brève description des étapes clés déjà atteintes » qui englobe la rédaction des documents, leur présentation aux organes de travail, le retour d'information reçu des organes de travail, avec une indication du calendrier pour chacune de ces étapes; 3. « Etapes suivantes » qui fournit des indications sur les actions clés à suivre pour achever l'activité.
- 7 Le niveau d'exécution est un code couleur indiquant l'état d'avancement de l'activité au moment de la session de l'organe de travail. Il doit mettre en évidence, de manière simple et directe, la situation de l'organe de travail concernant l'exécution de l'activité en question. Trois couleurs doivent être utilisées : **vert** pour « Achevé », **bleu** pour « En cours » et **rouge** pour « Reporté ou non commencé ».

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ^{e1}	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
1.	B	Oui	Compiler les mises à jour annuelles du Recueil des études de cas sur le commerce électronique	PS1	Mise à jour	CTP, CPG, Conseil	Un agent de la Sous-direction de la facilitation	La mise à jour annuelle du Recueil des études de cas sur le commerce électronique est adoptée	Printemps 2023, 2024 et 2025 (CTP) Juin 2023, juin 2024 et juin 2025 (CPG et Conseil)	Concernant la 4 ^{ème} édition du Recueil une lettre invitant les Membres à actualiser leurs études de cas existantes ou à soumettre de nouvelles études de cas a été envoyée le 30 septembre 2022. Le Secrétariat a réuni les contributions envoyées par les Membres dans un projet de 4 ^{ème} édition du Recueil et les a présentées au CTP pour approbation au printemps 2023. La 4 ^{ème} édition du Recueil été entérinée par le CTP en avril 2023 et approuvée par le Conseil en juin 2023. Elle est à présent accessible au public en tant que composante du Dossier sur le commerce électronique. S'agissant de la 5 ^{ème} édition du Recueil, une lettre invitant les Membres à actualiser leurs études de cases existantes ou soumettre de nouvelles études de cas a été envoyée le 6 octobre 2023. Le Secrétariat a réuni les contributions reçues dans un projet de 5 ^{ème} édition du Recueil, qui sera présentée pour approbation par le CTP en avril 2024.	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ^{e1}	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
2.	A	Oui	Examiner chaque année deux documents faisant partie du Dossier sur le commerce électronique	PS1	Suivi	CTP, CPG, Conseil	Deux agents de la Sous-direction de la facilitation	Les deux documents examinés dans le cadre du Dossier sur le commerce électronique ont été adoptés	Printemps 2023 (CTP) Juin 2023 (CPG et Conseil)	<p>Achevée.</p> <p>Une lettre invitant les Membres et les parties prenantes à soumettre des propositions aux fins de l'examen annuel 2022-2023 a été envoyée le 28 juillet 2022. Les propositions reçues ont été soumises au CTP en octobre 2022. En décembre 2022 et en février 2023, des réunions ad hoc virtuelles se sont tenues sur un mode informel pour débattre des propositions et des amendements possibles pour les deux annexes.</p> <p>Les versions révisées des annexes, intitulées « Modèles opérationnels du commerce électronique » et « Parties prenantes du commerce électronique : rôles et responsabilités » ont été entérinées par le CTP en avril 2023 et approuvées par le Conseil en juin 2023. Les deux examens annuels ne font pas partie du mécanisme de mise à jour/modification du Dossier sur le commerce électronique, examiné en octobre 2022.</p>	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ¹	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
3.	A	Oui	Procéder à l'examen périodique quadriennal du Dossier sur le commerce électronique	PS1	Suivi	CTP, CPG, Conseil	Deux agents de la Sous-direction de la facilitation	Orientations régulières en vue de la version révisée du Dossier sur le commerce électronique qui doit être adoptée en juin 2026	Printemps/automne 2023 et 2024, Printemps 2025 (CTP)	En octobre 2022, le CTP a révisé le mécanisme de mise à jour/modification du Cadre de normes pour le commerce électronique. Le second examen périodique quadriennal sera réalisé à partir des expériences des Membres en matière de mise en œuvre du Cadre pour le commerce électronique. Le Secrétariat invitera les Membres de toutes les régions OMD à faire part des expériences pertinentes de mise en œuvre lors des sessions du CTP. Un exposé a été présenté par la douane chinoise lors des sessions d'avril 2023. Lors des sessions d'octobre du CTP, 5 Membres ont présenté des exposés (EU, UE, Turquie, Norvège et Indonésie) et les débats ont été articulés sur 4 des 8 principes clés du Cadre de normes pour le commerce électronique. D'autres exposés des Membres sont prévus pour les sessions d'avril 2024 du CTP. En avril 2024, les débats du CTP s'articuleront autour des 4 autres principes clés et seront centrés sur un domaine spécifique.	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ¹	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
4.	A	Oui	Créer un rapport d'étude sur l'économie circulaire et ses implications pour les administrations des douanes	FA2	Développement	CTP, CLF, CSH, Commission de politique générale et Conseil	Un/deux agent(s) de l'Unité de recherche, un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation, un/deux agent(s) de la Sous-direction du contrôle et un/deux agent(s) de la Direction des questions tarifaires et commerciales	Le rapport d'étude est publié et acté	Automne 2023 (CTP) Juin 2024 (Conseil)	Achevée. Le rapport d'étude a été publié en juin 2023 et il est disponible en anglais et en français sur le site Web de l'OMD. Lors de ses 241 ^{ème} / 242 ^{ème} sessions, le CTP a été informé de la publication du rapport d'étude.	
5.	A	Oui	Élaborer un Plan d'action régional conjoint concernant la gestion frontalière des matières plastiques recyclables et des déchets plastiques dans le cadre du Projet sur les déchets plastiques en région Asie-Pacifique	FA2	Développement	CTP, CLF, CSH, Commission de politique générale et Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation, un/deux agent(s) de la Sous-direction du contrôle et un/deux agent(s) de la Direction des questions tarifaires et commerciales	Le Plan d'action régional conjoint est communiqué et pris en compte	Automne 2023 (CTP) Juin 2024 (Conseil)	Achevée. Les travaux ont été réalisés. Lors de ses 241 ^{ème} / 242 ^{ème} sessions, le CTP a pris note des conclusions du Projet sur les déchets plastiques en région Asie-Pacifique, en recommandant aux autres régions d'examiner le travail accompli.	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ^{e1}	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
6.	B	Oui	Organiser la Conférence régionale et du Programme environnemental concernant la gestion frontalière des matières plastiques recyclables et des déchets plastiques dans le cadre du Projet sur les déchets plastiques en région Asie-Pacifique	FA2	Développement	CTP, CLF, CRC, Conseil	Un agent de la Sous-direction de la facilitation	La présentation de la Conférence est effectuée et prise en compte	Automne 2023 (CTP) Juin 2024 (Conseil)	Achevée. Un atelier régional sur la gestion des risques et les procédures relatives au commerce des déchets en matières plastiques s'est déroulé à Phnom Penh (Cambodge) du 22 au 24 novembre 2022. Un autre atelier régional de haut niveau s'est déroulé du 19 au 31 mai 2023, en marge de la 24 ^{ème} Conférence des Chefs des administrations douanières de la Région Asie/Pacifique (A/P), qui s'est déroulée à Perth, en Australie.	
7.	A	Oui	Entreprendre une cartographie des processus opérationnels relatifs aux mouvements transfrontaliers de déchets avec les Membres afin d'harmoniser les processus les plus pertinents dans le contexte de la mise en œuvre de la GCF et du Guichet unique.	FA2	Développement	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation et les Membres intéressés	Les présentations sur la cartographie des processus opérationnels harmonisés relatifs aux mouvements transfrontaliers de déchets ont été prises en compte et la mise à jour du Recueil sur la GCF a été approuvée	Automne 2023 (CTP) Juin 2024 (Conseil)	Achevée. Un atelier consacré aux déchets électroniques a été organisé en juillet 2023, avec le soutien du Programme Sida-OMD de facilitation des échanges et de modernisation douanière et la participation du Burundi, du Kenya, de la Malaisie, de l'Ouganda, du Pakistan, du Rwanda, de la Tanzanie et du Secrétariat de la CAE. Cet atelier a permis de mener à bien les consultations nécessaires pour mieux comprendre les processus opérationnels actuels en matière d'importation et d'exportation des déchets (déchets électroniques) entre les pays de la CAE et une sélection de pays exportateurs.	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ¹	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
8.	B	Oui	Prendre note des nouveaux modules de formation sur la GCF pour l'accréditation et l'apprentissage en ligne	PS3	Mise à jour	CTP, CRC	Deux agents de la Sous-direction de la facilitation et les Membres intéressés	Les nouveaux modules de formation sont présentés et pris en compte	Printemps 2023 (CTP)	La possibilité de soutenir financièrement cette activité est en cours d'examen.	
9.	B	Oui	Développer des blocs utilitaires DRI spécifiques pour les mouvements transfrontaliers de déchets	FA1/FA2	Développement	CTP	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	Une/des présentation(s) sur les BU est/sont effectuée(s) et prise(s) en compte	Automne 2023 (CTP)	Achevée. Un atelier consacré aux déchets électroniques a été organisé en juillet 2023, avec le soutien du Programme Sida-OMD de facilitation des échanges et de modernisation douanière et la participation du Burundi, du Kenya, de la Malaisie, de l'Ouganda, du Pakistan, du Rwanda, de la Tanzanie et du Secrétariat de la CAE. Suite à cet atelier, un récapitulatif de haut niveau concernant les BU DRI pour l'échange des données sur le consentement préalable en connaissance de cause (PIC) et des données sur l'exportation a été présenté lors des 241 ^{ème} / 242 ^{ème} sessions du CTP et communiqué au Secrétariat de la Convention de Bâle, pour examen dans le cadre des travaux du groupe restreint de travail intersessions créé en vue d'améliorer la procédure PIC et du petit groupe de travail intersessions sur les méthodes électroniques de transmission des documents de notification et de mouvement de la Convention de Bâle. Durant les 241 ^{ème} / 242 ^{ème} sessions du CTP, aucune observation n'a été formulée à l'appui de nouveaux changements dans les BU.	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ^{e1}	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
10.	A	Oui	Élaborer la version majeure 4.0.0 du Modèle de données de l'OMD	FA1	Suivi	EPMD, CTP, Commission de politique générale et Conseil	2,5 agents de la Sous-direction de la facilitation	La version majeure 4.0.0 du Modèle de données de l'OMD est adoptée	Printemps 2023 (CTP) Juin 2023 (CPG et Conseil)	Achevée. L'EPMD a publié la troisième version bêta de la version 4.0.0 Modèle de données de l'OMD aux fins du contrôle de la qualité. L'Équipe de projets en charge du Modèle de données (EPMD) a terminé les travaux préparatoires de la version 4.0.0, qui ont été présentés au CTP lors de sa réunion d'avril 2023. La version 4.0.0 Modèle de données de l'OMD a été entérinée par le CTP lors de cette réunion d'avril 2023, approuvée par le Conseil en juin 2023 et publiée à la fin du mois de juin 2023.	
11.	B	Oui	Élaborer un document conceptuel complet sur la chaîne de blocs	FA1	Développement	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) agents de la Sous-direction de la facilitation	Le document conceptuel sur la chaîne de blocs est adopté	Printemps 2024 (CTP) Juin 2024 (Conseil)	Une description du document conceptuel sur l'utilisation par la douane de la chaîne de blocs a été soumise au CTP en octobre 2023 pour orienter ses travaux. Un projet de document conceptuel sera présenté au CTP en vue d'être entériné lors de sa réunion d'avril 2024.	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ¹	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
12.	B	Oui	Élaborer l'annexe aux Directives ferroviaires relative à l'ensemble de données	PS1	Mettre à jour	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) agents de la Sous-direction de la facilitation	L'Annexe aux Directives ferroviaires relative à l'ensemble de données est adoptée	Printemps 2025 (CTP) Juin 2025 (Conseil)	Lors de la 63 ^{ème} réunion de l'EPMD, les délégués ont soutenu la proposition visant à inviter des experts du secteur ferroviaire de Membres intéressés à débattre de l'élaboration d'un jeu de données dans le cadre d'un mini-groupe. Lors de sa 25 ^{ème} réunion, l'EPMD a décidé d'inclure les travaux relatifs au jeu de données du transport ferroviaire dans le PT 2023/2025. L'OMD a participé les 22 et 23 août en Corée à la mission de l'ONU/CESAP afin de promouvoir l'harmonisation du jeu de données sur le transport ferroviaire sur la base du MD de l'OMD et sa mise en correspondance avec la lettre de voiture électronique CIM/SMGS. L'OMD a participé les 14 et 15 septembre 2023 à la 8 ^{ème} réunion du Groupe de travail sur le réseau ferroviaire transasiatique. Sur la base des travaux réalisés avec l'ONU/CESAP et le réseau ferroviaire transasiatique, il est prévu de poursuivre les travaux sur le jeu de données pour les 69 ^{ème} et 70 ^{ème} réunions de l'EPMD et de soumettre ces travaux au CTP au printemps 2025.	
13.	B	Oui	Mise à jour des Orientations relatives à la coopération ferroviaire	PS1	Mise à jour	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) agents de la Sous-direction de la facilitation	Les Orientations mises à jour avec l'ensemble de données sont approuvées	Printemps 2025 (CTP) Juin 2025 (Conseil)	Au regard des progrès concernant l'élaboration au sein de l'EPMD du jeu de données sur le transport ferroviaire, les Orientations seront actualisées en temps voulu.	
14.	B	Oui	Organiser des ateliers régionaux de renforcement des capacités dans le domaine ferroviaire	PS3	Développement	CTP, CRC	Un/deux agent(s) agents de la Sous-direction de la facilitation	Prise en compte des ateliers régionaux ferroviaires pour six régions	Automne 2025 (CTP)	Six ateliers régionaux seront organisés (atelier déjà réalisé dans la région A/P en mai 2022, ateliers à venir dans les régions UE, MENA et AMS durant l'exercice 2023/24, et dans les régions AOC et AOA durant l'exercice 2024/25.	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ^{e1}	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
15.	A	Oui	Mise à jour du Guide de mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour la Section I	PS1	Mise à jour	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) agents de la Sous-direction de la facilitation	La mise à jour du Guide de mise en œuvre de l'AFE est adoptée	Printemps 2023 (CTP) Juin 2023 (Conseil)	Achevée. Le Guide de mise en œuvre mis à jour pour la Section I, et notamment les études de cas actualisées/nouvelles des Membres, sera présenté pour entérinement par le CTP en avril 2023 et approbation par le Conseil en juin 2023. Il est disponible en anglais, en français et en espagnol sur le site Web de l'OMD.	
16	B	Oui	Mise à jour des Directives de l'OMD sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)	FA1	Mise à jour	CG/CKR, CTP, Conseil	Un/deux agent(s) agents de la Sous-direction de la facilitation	Les Directives sur les TIC actualisées sont adoptées	Automne 2024 (CTP) Juin 2025 (Conseil)	En dressant le bilan des propositions retenues aux termes de l'approche en quatre étapes de l'examen complet de la CKR, qui s'est conclue lors de la 32 ^{ème} réunion du CG/CKR, les Directives sur les TIC applicables au Chapitre 7 de l'Annexe générale de la CKR seront à nouveau examinées pour une mise à jour plus complète à partir de nouvelles contributions et orientations formulées par les Membres, les Parties contractantes à la CKR et les observateurs.	
17	C	Oui	Mise à jour du Vol 2, Partie IX du Recueil sur le Guichet unique	PS1	Mettre à jour	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	Le Recueil sur le Guichet unique actualisé est adopté	Automne 2024 (CTP) Juin 2025 (Conseil)	Lors des 243 ^{ème} / 244 ^{ème} sessions du CTP, en avril 2024, un point de l'ordre du jour sera consacré à l'examen de la dernière version du Recueil sur le Guichet unique et axé sur les mises à jour, les ajouts ou les modifications possibles	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ¹	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
18	A	Oui	Réalisation d'une étude de faisabilité en vue du développement d'un nouveau système de base de données pour l'étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée (TRS)	FA3	Développement	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation et un agent du SIT	L'étude de faisabilité en vue du développement du nouveau système de base de données pour la TRS a été adoptée	Automne 2024 (CTP) Juin 2025 (Conseil)	L'équipe conjointe de l'OMD et du GBM a terminé la rédaction du cahier des charges pour le système.	
19.	A	Oui	Développement d'un nouveau système de base de données pour l'étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises (TRS)	FA3	Développement	CTP, Conseil	Deux/trois agent(s) de la Sous-direction de la facilitation et un/deux agent(s) du SIT.	La Phase I du nouveau système de base de données pour la TRS a été adoptée	CTP printemps 2025 Juin 2025 (Conseil)	Un travail de planification et une étude exploratoire sont en cours afin de lancer le processus de passation par phases successives, subordonnées à la disponibilité d'options alternatives de financement.	
20.	B	Oui	Organiser les Conférences de l'OMD sur les technologies en 2022, 2023, 2024	FA1	Suivi	CTP, Conseil	Deux/trois agents de la Sous-direction de la facilitation et deux/trois agents de l'Unité événements	Les annonces et résultats des conférences sont partagés	Une fois par an au CTP Juin 2023, juin 2024, (Conseil)	La Conférence/Exposition 2022 sur les technologies s'est déroulée du 18 au 20 octobre 2022 à Maastricht (Pays-Bas). Un résumé succinct des conclusions de la Conférence a été présenté à l'occasion de l'ouverture des sessions d'octobre 2022 du CTP. La Conférence/Exposition 2023 de l'OMD sur les technologies s'est déroulée au Vietnam du 10 au 12 octobre 2023. Un rapport verbal sur la Conférence a été présenté au CTP en octobre 2023.	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ^{e1}	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
21.	B	Oui	Organiser la 3 ^e Conférence mondiale sur le commerce électronique transfrontalier (conférence conjointe OMD-UPU)	PS2 PS5	Suivi	CTP, CPG, Conseil	Deux/trois agents de la Sous-direction de la facilitation et deux/trois agents de l'Unité événements	Les annonces et résultats des conférences sont partagés	2023 (CTP)	Achevée. La Conférence mondiale OMD-UPU s'est tenue à Tokyo (Japon) du 6 au 8 juin 2023. Un rapport écrit sur la Conférence a été présenté au CTP en octobre 2023.	
22.		Oui	Élaborer des Directives sur la coopération ports-douanes en vue d'accélérer la stratégie numérique (en coopération avec l'IAPH)	PS1 PS2 FA1	Développement	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) agents de la Sous-direction de la facilitation	Les Directives sur la coopération ports-douanes sont adoptées	Printemps 2023 (CTP) Juin 2023 (Conseil)	Achevée. Un mini-groupe constitué de membres de l'IAPH et de l'OMD s'est réuni régulièrement afin d'élaborer les Directives. En octobre 2022, le CTP a été informé de l'état d'avancement des travaux. En avril 2023, le CTP a entériné sous leur format actuel les Directives sur la coopération entre les douanes et les autorités portuaires et il a demandé au Secrétariat d'entamer un dialogue et un travail avec le World Shipping Council et les autres parties prenantes intéressées afin d'intégrer leurs points de vue et leurs contributions dans les Directives. Les Directives ont été approuvées par le Conseil en juin 2023 et lancées conjointement par l'IAPH et par l'OMD en octobre 2023.	
23.		Oui	Actualiser le Cadre de normes SAFE	PS1	Mise à jour	GTS, CTP, CPG et Conseil	Trois agents de la Sous-direction de la facilitation	Le Cadre de normes SAFE 2024 est adopté	Printemps 2025 (CTP) Juin 2025 (CPG et Conseil)	Le Cycle de révision du SAFE est en cours et devrait s'achever en juin 2025. Lors de sa 29 ^{ème} réunion, le GTS a entériné le mécanisme de sélection pour le Cycle de révision du SAFE ainsi que le modèle de soumission des propositions et il a fourni des orientations concernant les propositions de nouveau soumises et les propositions nouvelles dans le cadre du Cycle de révision 2021 – 2025 .	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ¹	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
24.		Oui	Élaborer les nouvelles directives pour l'extension du concept d'OEA aux parties prenantes du commerce électronique transfrontalier ou un rapport d'étude sur les bonnes pratiques	PS1	Développement	GTS, CTP	Un/deux agent(s) agents de la Sous-direction de la facilitation	Les nouvelles directives sur les parties prenantes du commerce électronique ou rapport d'étude sur les bonnes pratiques sont adoptées	Printemps 2025 (CTP) Juin 2025 (CPG et Conseil)	Lors de sa 29 ^{ème} réunion, le Groupe de travail SAFE a débattu de la voie à suivre concernant l'élaboration de directives/d'outils nouveaux sur l'extension du concept d'OEA aux parties prenantes du commerce électronique et il a décidé d'initier un processus de recueil des pratiques pertinentes des Membres. Lors de ses 243 ^{ème} / 244 ^{ème} sessions, le CTP sera invité à entériner un modèle pour la soumission des pratiques des Membres en matière d'extension du concept d'OEA au commerce électronique transfrontalier.	
25.		Oui	Élaborer les nouvelles directives pour l'extension du concept d'OEA aux parties prenantes des zones franches ou un rapport d'étude sur les bonnes pratiques	PS1	Développement	GTS, CTP	Un/deux agent(s) agents de la Sous-direction de la facilitation	Les nouvelles directives sur les parties prenantes des zones franches ou rapport d'étude sur les bonnes pratiques sont adoptées	Printemps 2025 (CTP) Juin 2025 (CPG et Conseil) (sous réserve de la décision prise lors de la 28 ^{ème} réunion du GTS)	La Note concernée du Secrétariat a été actualisée au printemps 2022. Les travaux se poursuivront durant le Cycle actuel de révision du SAFE.	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ¹	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
26.	B	Oui	Élaborer des directives/outils nouveaux pour améliorer la collaboration avec les autres organismes de réglementation afin de garantir la conformité environnementale dans le cadre du Pilier III du Cadre de normes SAFE	FA2	Développement	GTS, CTP, CPG, Conseil	Un/deux agent(s) agents de la Sous-direction de la facilitation	Les Directives/outils nouveaux pour améliorer la collaboration avec les autres organismes de réglementation afin de garantir la conformité environnementale sont discutés et adoptés	Printemps 2024 (CTP) Juin 2024 (CPG et Conseil)	Lors de sa 29 ^{ème} réunion, le Groupe de travail SAFE a entériné le modèle de soumission des pratiques des Membres sur la collaboration avec les organismes de réglementation en vue de garantir la sûreté et la sécurité du public, et en particulier la conformité environnementale dans le cadre du Pilier III du Cadre de normes SAFE ; il a pris note des études de cas soumises et il a entériné la publication en ligne du répertoire des bonnes pratiques des Membres, sur le site Web de l'OMD accessible au public.	
27		Oui	Organiser la 6 ^{ème} Conférence mondiale de l'OMD sur les OEA	PS3 PS5	Suivi	CTP, Conseil	Trois agents de la Sous-direction de la facilitation et deux agents de l'Unité événements	Les annonces et résultats des conférences sont partagés	Mi-2024 Juin 2024 (Conseil)	La 6 ^{ème} Conférence mondiale de l'OMD sur les OEA se déroulera du 8 au 10 mai 2024 à Shenzhen (Chine).	
28	A	Oui	Élaborer un outil de test de résistance permettant aux administrations douanières d'évaluer leur résilience et leur niveau de préparation en vue de la reprise des activités	PS1	Développement	CTP, CPG, Conseil	Équipe en charge du projet COVID-19	L'outil de test de résistance a été approuvé	Juin 2023	Achevée. Le Guide de l'OMD sur les tests de résistance a été entériné par le CTP en octobre 2022 et approuvé par le Conseil en juin 2023.	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ^{e1}	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
29	B	Oui	Actualiser le Recueil sur la GCF en intégrant la thématique de la coopération entre la douane et les autorités portuaires, une fois que les directives afférentes auront été mises au point	PS2	Actualisation	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) agents de la Sous-direction de la facilitation et les Membres intéressés	Les Directives sur la coopération entre la douane et les autorités portuaires sont intégrées au Recueil sur la GCF	Juin 2024	En avril 2023, le CTP a entériné sous leur format actuel les Directives sur la coopération entre la douane et les autorités portuaires et il a demandé au Secrétariat d'entamer un dialogue et un travail avec le World Shipping Council et les autres parties prenantes intéressées afin d'intégrer leurs points de vue et leurs contributions dans les Directives. Les Directives ont été approuvées par le Conseil en juin 2023 et lancées conjointement par l'IAPH et par l'OMD en octobre 2023. Le travail d'actualisation du Recueil sur la GCF est en cours.	
30.	A	Oui	Entreprendre une Étude sur le cadre d'interconnexion pour les CO (Etape I des travaux : Modèle de processus opérationnels (MPO) - Examen et actualisation du jeu de données commun pour le certificat d'origine électronique)	OS2	Développement	CTRO avec le soutien du CTP, EPMD	Fonctionnaires de la Sous-Direction de l'Origine et de la Sous-Direction Facilitation et Membres intéressés	La partie I du rapport d'étude sur le cadre d'interconnexion pour les certificats d'origine est entérinée	Printemps 2024 (CTP) Juin 2024 (Conseil)	Un Groupe de travail informel (GTI) a été créé afin de travailler sur l'Étude et plusieurs réunions du GTI ont été organisées sur un mode virtuel. Le CTP a été informé de l'avancement des travaux en octobre 2022. Le projet de rapport sur le Modèle de processus opérationnels (MPO) et le jeu de données commun pour le CO électronique sera soumise à l'EPMD en janvier 2024 pour discussion, au Comité technique des règles d'origine (CTRO) en février 2024 pour discussion puis, au CTP en avril 2024 pour entérinement.	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ^{e1}	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
31.	A	Oui	Entreprendre une Étude sur le cadre d'interconnexion pour les CO (Etape II des travaux : Projet d'étude de faisabilité sur le cadre d'interconnexion pour les CO)	OS2	Développement	CTRO avec le soutien du CTP	Fonctionnaires de la Sous-Direction de l'Origine et de la Sous-Direction Facilitation et Membres intéressés	Le rapport d'étude final sur le cadre d'interconnexion pour les certificats d'origine est entériné	Printemps 2025 (CTP) Juin 2025 (Conseil)	La seconde étape débutera une fois atteints les résultats attendus de la première étape.	
32.	A	Oui	Actualiser l'outil pertinent pour répondre aux problèmes des irrégularités en matière d'origine : Projet de Guide actualisé de l'OMD sur la lutte contre les irrégularités en matière d'origine (à l'exception de la fraude)	OS2	Mise à jour	CTRO avec le soutien du CTP	Fonctionnaires de la Sous-Direction de l'Origine	L'actualisation des cas d'irrégularités en matière d'origine contenus dans le Guide de l'OMD sur la lutte contre les irrégularités en matière d'origine est entérinée	Printemps 2024 (CTP) Juin 2024 (Conseil)	Les cas d'irrégularités en matière d'origine sont recueillis auprès des Membres et seront réunis dans le projet d'étude actualisée	
33.	A	Oui	Fournir un rapport sur l'état d'avancement du Projet de « douane intelligente » (Smart Customs)	FA1 PS1 PS4	Développement	CTP, Conseil	Un/deux fonctionnaires, un responsable de projet et un assistant de projet de la Sous-Direction Facilitation	Des orientations sont fournies concernant des rapports réguliers sur l'état d'avancement	Décembre 2026	Lors de sa réunion d'avril 2024, le CTP sera informé du Projet Smart Customs qui a débuté le 11 décembre 2023.	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ^{e1}	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
34.	B	Oui	Actualiser les Directives sur la mainlevée immédiate	PS1	Suivi	CTP, Conseil	Un/deux fonctionnaires de la Sous-Direction Facilitation	La version actualisée des Directives sur la mainlevée immédiate est débattue et entérinée	Printemps 2025 (CTP) Juin 2025 (Conseil)	Il est prévu de démarrer cette activité en juin 2024.	
35.	A	Oui	Dresser un inventaire : recueillir les bonnes pratiques et rédiger un catalogue des mesures prises par la douane pour l'écologisation du commerce	OS1 FA2	Développement	CTP CRC CLF	Trois fonctionnaires de la Sous-Direction Facilitation	Les bonnes pratiques sont recueillies Le catalogue des mesures prises par la douane pour l'écologisation du commerce est entériné	Printemps 2025 (CTP) Juin 2025 (Conseil)	Activité à débiter	
36.	B	Oui	Créer un cours e-learning sur l'interconnexion pour le certificat d'origine	PS1 PS3	Développement	CTRO CTP	Fonctionnaires de la Sous-Direction de l'Origine et de la Sous-Direction Facilitation	Le cours e-learning sur l'interconnexion pour le certificat d'origine est créé	Juin 2026	L'activité proposée figure dans le Programme de travail du CTRO et sera soumise lors de la 42 ^{ème} session du CTRO pour discussion et entérinement en février 2024.	
37.	A	Oui	Actualiser le module e-learning CLiKC! concernant l'Étude de l'OMD sur le temps nécessaire pour la mainlevée (TRS)	PS1 PS3	Mise à jour	CTP	Deux/trois fonctionnaires de la Sous-Direction Facilitation et un/deux fonctionnaires de l'équipe CLiKC!, DRC	La version actualisée du module e-learning CLiKC! concernant la TRS est lancée	Décembre 2024	Le travail d'actualisation du contenu du module e-learning CLiKC! existant sur la TRS a débuté en septembre 2023 avec le soutien d'un expert accrédité sur la TRS (Malaisie).	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ^{e1}	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Déla	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
38.	A	Oui	Actualiser le Guide sur le temps nécessaire pour la mainlevée (TRS), Version 3 (2018)	PS1	Mise à jour	CTP	Deux/trois fonctionnaires de la Sous-Direction Facilitation	Le Guide actualisé sur la TRS est adopté	Printemps 2025 (CTP) Juin 2025 (Conseil)	La Version 3 (2018) du Guide sur le temps nécessaire pour la mainlevée (TRS) est en cours d'examen et devrait être envoyée aux Membres et aux parties prenantes afin de recueillir leurs contributions.	
39.	B	Oui	Élaborer des directives sur les mesures de facilitation des récipients et emballages réutilisables et re-remplissables	OS1	Développement	CTP CPG Conseil	Un fonctionnaire de la Sous-Direction Facilitation	Les Directives sur les mesures de facilitation des récipients et emballages réutilisables et re-remplissables sont adoptées	Printemps 2025 (CTP) Juin 2025 (Conseil)	En octobre 2023, le CTP a débattu d'une ébauche de Directives de l'OMD sur le traitement douanier des récipients et emballages réutilisables et re-remplissables, il a entériné les travaux proposés par le Secrétariat dans ce domaine et il a fourni des orientations sur la voie à suivre.	
40.	B	Oui	Actualiser les Directives sur la coopération entre la douane et les autorités portuaires afin d'accélérer le programme de numérisation (en coopération avec l'IAPH, le WSC et d'autres parties prenantes concernées)	PS1 PS2 FA1	Mise à jour	CTP, Conseil	Un/deux fonctionnaires de la Sous-Direction Facilitation	Les Directives actualisées sur la coopération entre la douane et les autorités portuaires sont adoptées	Octobre 2024 (CTP) Juin 2025 (Conseil)	Lors de sa réunion d'octobre 2023, le CTP a pris connaissance d'une description des modifications des Directives proposées par le World Shipping Council (WSC).	
41.	B	Oui	Mener à bien l'Étude de faisabilité sur la Plate-forme douanière mondiale d'échange de données	PS2 ORG1	Développement	CTP, CPG	Un/deux fonctionnaires de la Sous-Direction Facilitation	Le volet juridique est achevé en 2025. Les technologies possibles et modèles potentiels de financement sont identifiés	Avril 2025 (CTP) Juin 2025 (CPG)	Lors de sa réunion de décembre 2023, la Commission de politique générale a entériné le Plan de mise en œuvre 2024 – 2025, où le CTP est considéré comme l'organe chargé de poursuivre la réalisation du volet juridique de l'étude sur la plate-forme douanière mondiale d'échange de données	

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique ^{e1}	Activités ²	Plan stratégique de l'OMD ³	Type de tâches associées ⁴	Organe responsable ⁵	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai	Etat d'avancement ⁶	Niveau d'exécution ⁷
42.	B	Oui	Elaborer un jeu de données normalisées conformes au MD de l'OMD pour le certificat électronique lié à la santé animale (en partenariat avec des organisations telles que l'IAPH et l'OMSA afin d'appuyer leurs processus de numérisation)	PS1 FA1	Développement	CTP, Conseil	Un/deux fonctionnaires de la Sous-Direction Facilitation	Le Jeu de données normalisées conformes au MD de l'OMD pour le certificat électronique lié à la santé animale est élaboré	Avril 2025 (CTP) Juin 2025 (Conseil)	En juillet 2023, l'OMD a participé à l'atelier hémisphérique sur la certification électronique sanitaire et phytosanitaire, organisé dans la région Amériques par l'Institut interaméricain de l'agriculture (IICA), où elle a présenté un exposé sur le Modèle de l'OMD et le DID Codex et elle a participé à la session plénière « Conditions préalables et voies possibles pour la mise en place de l'échange électronique de certificats vétérinaires dans la région ». Lors de la 67 ^{ème} réunion de l'EPMD, un représentant du CODEX a présenté l'initiative de l'OMSA concernant l'examen d'une activité similaire pour le DID CODEX en évoquant la possibilité de l'inclure dans le Programme de travail de l'EPMD.	

II. Activités permanentes

N°	Niveau de priorité	Lien avec le Plan stratégique	Activités	Plan stratégique de l'OMD	Type de tâches associées	Organe responsable	Ressources	Indicateurs de performance clés	Délai ⁸	État d'avancement
	Quel est le niveau de priorité de l'activité ? A=élevé B=moyen C=bas	Cette activité a-t-elle un lien direct avec les principaux domaines du Plan stratégique ? Oui (O) ou Non (N)	Activités planifiées ?	Rapport avec le Plan stratégique en termes de processus, de domaines et d'amélioration organisationnelle ?	Tenue à jour, mise à jour ou développement de nouvelles initiatives ?	Organe en charge + organes de soutien et de prise de décisions	Ressources mobilisées pour la conduite de cette activité ?	Objectifs à atteindre avant que la tâche ne soit considérée comme totalement achevée ?	Délai ?	Situation de la mise en œuvre de cette activité spécifique ?

⁸ En cas d'activité permanente, il y a lieu d'indiquer « Travail continu »

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

(Exemple)	A	O	Dialogue avec d'autres organisations internationales concernant le Guichet unique	PS1	Suivi	CTP, Conseil	Un agent de la Sous-direction de la facilitation	Présentations portant sur des projets liés au Guichet unique par d'autres organisations internationales	Travail continu	Liste des organisations internationales ayant déjà présenté des projets liés au Guichet unique
1.	B	O	Mener à bien des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique pour les petites économies insulaires (PEI)	PS3	Suivi	CTP, CRC, Conseil	Un agent de la Sous-direction de la facilitation	Une/des présentation(s) du Secrétariat ou des Membres est/sont effectuée(s) et prise(s) en compte	Travail continu	Des ateliers ont eu lieu ou sont prévus pour les PEI dans les régions des Caraïbes, de l'Océan Indien et du Pacifique.
2.	A	O	Promouvoir le Rapport d'étude OMD/OMC sur les technologies de rupture (2022)	FA1	Suivi	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	Une/des présentation(s) sur le travail de promotion accompli et/ou les cas pratiques des Membres est/sont effectuée(s) et prise(s) en compte	Travail continu	Le Rapport d'étude est disponible en trois langues (anglais, français et espagnol) sur le site Web de l'OMD. L'OMD a finalisé les ateliers régionaux de partage en ligne des expériences sur les technologies de rupture dans l'ensemble des six régions OMD et le dernier de ces ateliers se déroulera dans la région MENA du 20 au 23 février 2023. La promotion du Rapport d'étude a été réalisée dans les différents forums ou l'OMD a été invitée à présenter les activités de la Sous-Direction Facilitation. Un nouveau cycle d'ateliers régionaux sur les technologies de rupture débutera dans le cadre du Projet Smart Customs. La promotion du Rapport d'étude se poursuivra durant ces ateliers. Le premier atelier régional de ce cycle, destiné à la Région AMS, se déroulera au Pérou du 18 au 22 mars 2024

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

3.	B	O	Recueillir, analyser et communiquer des exemples de pratiques innovantes et de sujets émergents	FA1	Suivi	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	Les sujets émergents sont discutés	Travail continu	Le rapport d'étude sur les technologies de rupture (activité n° 2) contient des exemples de pratiques innovantes. Dans le cadre du Projet Smart Customs, des activités régionales seront organisées afin de faciliter l'échange d'informations et d'expériences sur les technologies de rupture/innovantes.
4.	A	O	Encourager la participation du secteur privé aux organes de travail pertinents de l'OMD (conformément au règlement intérieur et au mandat de ces organes), aux séminaires et aux ateliers, et renforcer la coopération avec le Groupe consultatif du secteur privé (GCSP)	PS2 ORG1	Suivi	CTP, GT-SAFE, CRC, Conseil	Un agent de la Sous-direction de la facilitation	Initiatives de collaboration entre la douane et les entreprises et nombre de délégués du secteur privé aux réunions et événements de l'OMD communiqués	Travail continu	Le GCSP a participé activement aux échanges de vues sur le cycle de révision du SAFE. Le GCSP se réunira le 24 avril et il est invité à participer aux 243 ^{ème} /244 ^{ème} sessions du CTP. Le Dialogue entre la CPG et le GCSP se déroulera le 26 juin 2024.
5.	A	O	Soutenir le renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Cadre de normes sur le commerce électronique transfrontalier et des Directives relatives à la mainlevée immédiate des marchandises	PS3	Suivi	CTP, CRC, CPG, Conseil	Deux agents de la Sous-direction de la facilitation	Bilan présenté concernant le soutien au renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Cadre de normes sur le commerce électronique transfrontalier et les Directives relatives à la mainlevée immédiate des marchandises	Travail continu	Un point est fait et présenté à chaque session du CTP.
6.	A	O	Discuter des problèmes inhérents à l'essor du commerce électronique et fournir des orientations stratégiques et des solutions potentielles	PS2	Suivi	CTP, CPG, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Les problèmes liés au commerce électronique sont discutés et résolus	Travail continu	Le commerce électronique est un point permanent à l'ordre du jour du CTP.

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

7	A	O	Dialoguer avec le secteur privé pour qu'il utilise davantage le Modèle de données de l'OMD et pour faciliter ainsi le recueil des données dans l'environnement du commerce chronique	PS2	Suivi	CTP, CPG, Conseil	Deux agents de la Sous-direction de la facilitation	Dialogue avec le secteur privé par le biais de réunions et d'événements	Travail continu	Des réunions se sont tenues avec certaines plates-formes du commerce électronique. Une réunion du Groupe d'experts ad hoc consacrée à la communication à la douane des données des plates-formes du commerce électronique a eu lieu le 15 septembre 2022. Un rapport verbal sur les conclusions de cette réunion a été soumis au CTP en octobre 2022.
8.	A	O	Présenter l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'AFE de l'OMC à travers le programme Mercator (volets « général » et « sur mesure »)	PS3	Suivi	CTP, CRC, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation et un/deux agent(s) de la Direction du renforcement des capacités	Un rapport d'avancement du programme Mercator a été présenté et des orientations ont été fournies (statut des Conseillers du programme Mercator et autres experts, travail des CNFE, suivi de la mise en œuvre de l'AFE, etc.)	Travail continu	Le rapport sur l'état d'avancement du Programme Mercator sera présenté lors de la réunion du CTP qui aura lieu au printemps 2024.
9.	B	O	Présenter les évolutions relatives au vivier d'experts accrédités sur le Cadre de normes pour le commerce électronique, le transit, la CKR, le Cadre de normes SAFE, l'OEA, la TRS, le Guichet unique, le Modèle de données, les zones franches, qui mèneront les futures activités de renforcement des capacités dans ces domaines	PS3	Suivi	CTP, CRC, CPG, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	Progrès communiqués dans le cadre du Programme de travail du CTP	Travail continu	Commerce électronique : Tous les experts pré-accrédités ont été pleinement accrédités entre les mois de janvier et septembre 2021. Depuis le mois de juillet 2022, les experts sont déployés pour des ateliers nationaux et sub-régionaux. OEA : Depuis le mois d'avril 2023, 4 experts pré-accrédités ont été officiellement accrédités en tant que Conseillers techniques et opérationnels (CTO).

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

										<p>Guichet unique : Deux experts pré-accrédités ont été officiellement accrédités en tant que Conseillers techniques et opérationnels (CTO) en avril 2022 et en janvier 2023.</p> <p>Zones franches : Cinq experts pré-accrédités spécialistes des zones franches sont devenus pleinement accrédités au terme de deux ateliers régionaux sur les zones franches, qui se sont tenus en mai et en juin 2022. Un expert pré-accrédité a été officiellement accrédité en 2023.</p> <p>TRS : Deux experts pré-accrédités de la région AMS ont été pleinement accrédités en tant que Conseillers techniques et opérationnels (CTO) spécialistes de la TRS.</p> <p>Transit : Deux experts pré-accrédités spécialistes du transit ont achevé leur mission d'accréditation à la fin du mois de février 2024.</p>
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

10.	A	O	Présenter les actualités de l'OMC et du Comité de la facilitation des échanges de l'OMC (CFE)	PS2	Suivi	CTP	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	Les rapports du Secrétariat de l'OMC et du président du CFE sont fournis et pris en compte	Travail continu	Le Président du CFE de l'OMC et le Secrétariat de l'OMC sont invités à la réunion du CTP du printemps 2024 pour évoquer les évolutions en cours au sein du CFE de l'OMC et montrer en quoi ces évolutions concernent les activités de l'OMD. Le Secrétariat de l'OMC informera le CTP de la situation concernant la mise en œuvre de l'AFE.
11.	A	O	Partager les expériences et les réalisations nationales/régionales de mise en œuvre de l'AFE	PS3	Suivi	CTP	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	Des présentations par les Membres et autres parties prenantes concernant les bonnes initiatives/pratiques nationales/régionales sont effectuées et prises en compte	Travail continu	Sous le point de l'ordre du jour concernant l'AFE de l'OMC, un Membre présentera un exposé lors de la réunion du CTP qui aura lieu au printemps 2024.
12.	A	O	Dans le contexte de la mise en œuvre de l'AFE, maintenir la coopération et la collaboration avec l'OMC, les pays de l'Annexe D et d'autres organisations internationales dans des domaines d'intérêt commun	PS2	Suivi	CTP	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	Les informations sur les événements et initiatives en commun avec l'OMC et d'autres organisations internationales sont présentées dans le cadre du rapport d'avancement du programme Mercator et prises en compte	Travail continu	Le 3 octobre 2022, le Secrétaire général de l'OMD et le Directeur général de l'OMC ont lancé la seconde édition du rapport d'étude OMD/OMC 2022 sur les technologies de rupture. Le 4 octobre 2022, l'OMD et la CNUCED ont conclu un PdA pour actualiser le PdA antérieur, qui avait été conclu par les deux organisations en 2013. Le Secrétaire général adjoint de l'OMD a rencontré le Directeur général adjoint de l'OMC le 18 octobre 2022 afin d'évoquer un renforcement de la coopération entre les deux organisations sur les questions du classement en douane des matières plastiques et les défis liés à la mise en œuvre.

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

										<p>L'OMD a contribué en novembre 2022 à la mise à jour du site Web Trade4MSMEs. Du 13 au 16 décembre 2022, le Secrétariat de l'OMD a participé en Australie à l'événement consacré au soutien à une mise en œuvre stratégique et efficace dans la région Pacifique, organisé par le MAFE de l'OMC, le Groupe Banque Mondiale et le Secrétariat du Forum des Îles du Pacifique.</p> <p>L'atelier national sur l'AFE, organisé par le MAFE de l'OMC en coopération avec la CNUCED, la Banque asiatique de développement et l'OMD, a été organisé du 22 au 25 janvier 2023 aux Maldives.</p> <p>L'OMD a participé aux réunions du CFE de l'OMC (en novembre 2022, une session consacrée à l'assistance et au renforcement des capacités ; en mars et juin 2023, un atelier et une session consacrée au transit ; et en octobre 2023, une session consacrée à l'assistance et au renforcement des capacités). L'OMD a également pris part à la semaine de la facilitation des échanges et au salon sur la facilitation des échanges organisés en octobre 2023 par l'OMC. L'OMD a également pris part en novembre 2022 et en février 2023 aux réunions sur l'Annexe D</p>
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

										organisées par le MAFE de l'OMC.
13.	B	O	Mener à bien des activités de renforcement des capacités dans le domaine du transit et du soutien à la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des PDSL	PS3	Suivi	CTP, CRC, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Le bilan des activités de renforcement des capacités dans le domaine du transit est fourni	Travail continu	Des rapports sur l'état d'avancement ont été fournis au CTP en octobre 2022 et en octobre 2023. Un autre rapport sera communiqué au CTP en avril 2024.
14.	B	O	Mener à bien des activités de renforcement des capacités dans le domaine des zones franches	PS3	Suivi	CTP, CRC, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Le bilan des activités de renforcement des capacités dans le domaine des zones franches est fourni	Travail continu	Deux ateliers régionaux sur les zones franches ont eu lieu durant le premier semestre 2022 (en mai pour la région AMS et en juin pour les régions AOA et AOC).
15.	B	O	Coopérer avec d'autres organisations internationales concernant la GCF	PS2	Suivi	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	D'autres organisations internationales ont participé aux réunions de l'OMD	Travail continu	Lors de la 63 ^{ème} réunion de l'EPMD, qui s'est tenue en mai, le CODEX a présenté un exposé sur le Codex Alimentarius et sur son travail de numérisation des certificats alimentaires. Lors de la 65 ^{ème} réunion de l'EPMD, le Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires a présenté un exposé concernant la numérisation des certificats officiels génériques du Codex. Lors de la 66 ^{ème} réunion de l'EPMD, prévue en mai 2023, l'ICC présentera un exposé sur les principaux documents commerciaux et l'UNESCAP sur les travaux du Groupe conjoint d'action UNESCAP-OMD.

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

16.	B	O	Promouvoir l'utilisation du Modèle de données de l'OMD auprès des organisations internationales concernées (OMI, UPU, Codex, Secrétariat de la Convention de Bâle, OIE)	PS2 FA1 FA2	Suivi	EPMD, CTP, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	Des présentations sur l'utilisation du Modèle de données de l'OMD, y compris les progrès réalisés dans l'élaboration de Dossiers d'information dérivés (DID) sont effectuées par d'autres organisations internationales et prises en compte	Travail continu	<p>Lors de la 63^{ème} réunion de l'EPMD, il a été décidé d'inclure une activité d'élaboration/de mise à jour d'un dossier d'information dérivé (DID) sur le certificat de sécurité alimentaire, en coopération avec le CODEX. Lors de la 65^{ème} réunion de l'EPMD, le projet de mise à jour du DID CODEX au regard du jeu de données CODEX communiqué par le Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires a été présenté.</p> <p>L'OMD a soumis en mai 2022 les jeux de données maritimes de type RPCV/PNR au Comité FAL de l'OMI en vue de leur inclusion dans le Répertoire de l'OMI et elle assiste régulièrement aux réunions du Groupe d'experts de l'OMI sur l'harmonisation des données ainsi qu'aux mini-sessions de modélisation. Une présentation sur la recommandation visant à utiliser le message électronique conforme au de l'OMD a été effectuée à l'occasion de la 43^{ème} réunion du Comité de contact OMD-UPU. À l'occasion de la semaine du commerce électronique de la CNUCED, une table ronde a été organisée les 4 et 5 décembre 2023 par l'OMD, conjointement avec l'ICC et le CODEX,</p>
-----	---	---	---	-------------------	-------	--------------------------	--	---	-----------------	--

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

										concernant l'utilisation du MD de l'OMD fin de l'interconnexion et de l'interopérabilité.
17	B	O	Dialoguer avec le secteur privé, et en particulier avec l'ICC, à propos de son initiative sur les normes numériques (INN), en vue d'une application plus large des normes internationales, et notamment du MD de l'OMD, lors du processus de numérisation de la chaîne logistique par les opérateurs économiques.	FA1	Suivi	EPMD, CTP, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	Participation active au Conseil de gouvernance de l'INN ainsi qu'au Groupe consultatif de l'industrie pour veiller à ce que les outils de l'OMD (par exemple, le Modèle de données de l'OMD ou d'autres normes) soient utilisés lorsque l'INN élabore des recommandations sur l'utilisation des normes internationales pour l'ensemble des opérateurs économiques des chaînes logistiques mondiales.	Travail continu	Contribuer aux travaux de l'ICC sur son initiative INN en élaborant le premier lot des principaux éléments de données commerciaux, et en particulier ceux relatifs à la déclaration en douane et au certificat d'origine. Le nouveau document-type sur la déclaration de cargaison et l'application des décisions préalables a été intégré au second lot des principaux éléments de données commerciaux.
18.	C	O	Fournir les dernières informations concernant le Répertoire en ligne d'études de cas sur l'environnement de Guichet unique de l'OMD	FA1	Suivi	EPMD, CTP, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	Le bilan concernant le Répertoire en ligne d'études de cas sur l'environnement de Guichet unique de l'OMD est présenté	Travail continu	Aucune étude de cas ou mise à jour n'a été reçue. Les Membres sont invités à soumettre leurs études de cas ou à actualiser leurs études de cas existantes.
19.	A	O	Dialoguer avec les autres organisations internationales au sujet du Guichet unique	PS2 FA1	Suivi	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	D'autres organisations internationales ont présenté leurs travaux relatifs au Guichet unique	Travail continu	La CEE/ONU a été invitée à présenter ses travaux sur le Guichet unique lors d'événements organisés par l'OMD, par exemple l'Académie du savoir (en juin 2022). Une présentation du CEFACT-ONU concernant le document blanc sur la méthode d'évaluation du guichet unique est prévue à l'occasion des 243 ^{ème} / 244 ^{ème} sessions du CTP, en avril 2024.

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

20.	B	N	Faire connaître l'état d'avancement de la démonstration de faisabilité concernant les blocs utilitaires (BU) pour les douanes en réseau international (DRI)	FA1	Suivi	CTP	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation et les Membres intéressés	Une/des présentation(s) sur les BU est/sont effectuée(s)	Travail continu	Le Groupe conjoint d'action UNESCAP-OMD sur l'échange transfrontalier de données électroniques travaille actuellement à l'élaboration de nouveaux BU. L'OMD fournit une assistance aux Membres de la SADC aux fins de la mise en place d'un BU concernant l'échange des données d'exportation/d'importation. L'OMD a aidé les pays d'Afrique australe à finaliser le cadre de la SADC pour l'interconnexion des systèmes douaniers régionaux et l'échange de données basé sur les DRI.
-----	---	---	---	-----	-------	-----	--	--	-----------------	--

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

21.	B	O	Suivre la mise en œuvre de « Mon dossier d'information » (MyIP) par les Membres grâce à un répertoire MyIP de l'OMD	FA1	Suivi	EPMD, CTP	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation et les Membres intéressés	La liste actualisée des MyIP des Membres est présentée	Travail continu	Lors de la 63 ^{ème} réunion de l'EPMD, les délégués ont pris note de l'outil de cartographie de l'app du MD de l'OMD, des fonctionnalités du répertoire MDI, et des initiatives MDI nationales et régionales en cours et ils ont débattu des mesures du soutien à la mise en œuvre du MDI et du réseau d'experts sur le MDI en apportant leur contribution sur ces questions. Lors de la 65 ^{ème} réunion de l'EPMD, les délégués ont été informés par un Membre des derniers faits intervenus concernant le répertoire MDI. Lors de la 67 ^{ème} réunion de l'EPMD, en septembre 2023, le Secrétariat a présenté un Guide de l'utilisateur aux fins du développement d'un MDI au moyen de l'app du MD de l'OMD
22.	B	O	Piloter la mise en œuvre de la Résolution de l'OMD de 2011 sur le rôle de la douane dans les opérations de secours en cas de catastrophes naturelles et les autres outils et initiatives connexes de l'OMD	PS2 PS3	Suivi	CTP, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Le bilan sur la mise en œuvre de la Résolution sur le rôle de la douane dans les opérations de secours en cas de catastrophes naturelles est fourni	Travail continu	Voir l'activité 24 ci-dessous

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

23	A	O	Renforcer les capacités nécessaires aux opérations de secours en cas de catastrophe	PS2 PS3	Suivi	CTP, Conseil	Équipe en charge du Projet COVID-19	Nombre des activités de renforcement des capacités organisées	Juin 2023	Dans le cadre du Projet COVID-19, 9 activités de renforcement des capacités ont été organisées entre juillet 2022 et mars 2023 afin d'aider les Membres à mieux se préparer à faire face aux catastrophes naturelles et autres scénarios perturbateurs et imprévisibles. Ces activités sont les suivantes : 7 ateliers ; - 5 ateliers nationaux : Tonga, Fidji, Angola, Comores, Jamaïque et Indonésie, et 2 ateliers régionaux/ interrégionaux : régions Europe, AOA, AOC et MENA.
24.	B	O	Piloter la mise en œuvre de la Résolution de l'OMD de 2020 sur le rôle de la douane dans la facilitation des mouvements transfrontaliers de médicaments et vaccins revêtant une importance cruciale et les autres outils et initiatives connexes de l'OMD	PS2 PS3	Suivi	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation et un/deux agent(s) de la Sous-direction du contrôle	Le bilan sur la mise en œuvre de la Résolution de l'OMD de 2020 sur le rôle de la douane dans la facilitation des mouvements transfrontaliers de médicaments et vaccins revêtant une importance cruciale et les autres outils et initiatives connexes de l'OMD est fourni	Travail continu	Sous le point de l'ordre du jour consacré au rôle de la douane pour atténuer les effets de la pandémie de COVID-19, le CTP est régulièrement informé des derniers faits intervenus. Les informations communiquées au CTP portent également sur les activités liées à la mise en œuvre de la Résolution de 2011 sur le rôle de la douane dans les opérations de secours en cas de catastrophes naturelles (activité 21 ci-dessus).
25.		O	Suivre la mise en œuvre de la Stratégie en matière de données de l'OMD	FA1	Suivi	CTP, Conseil	Un agent de l'Unité de recherche et un agent de la Sous-direction de la facilitation	Un bilan sur la mise en œuvre de la Stratégie en matière de données de l'OMD a été fourni	Travail continu	La CPG a approuvé la création du Groupe de travail sur les données et les statistiques, dont la première réunion se déroulera en novembre. Lors de ses 237 ^{ème} /238 ^{ème} réunions, le CTP a été informé du rôle du Modèle

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

										<p>de données de l'OMD dans l'harmonisation des données statistiques.</p> <p>Lors de ses 9^{ème} et 10^{ème} réunions, en novembre 2022 et en novembre 2023, le Groupe d'experts techniques sur l'inspection non-Intrusive a débattu des aspects pratiques du partage d'images radiographiques/ tomographiques.</p> <p>Lors de sa 64^{ème} session, l'EPMD a été informée du rôle du MD de l'OMD pour définir des unités de mesure statistique concernant les données transactionnelles de la douane et elle en a débattu.</p> <p>Le rôle du Modèle de données de l'OMD dans l'harmonisation des données statistiques a été présenté à l'occasion de la première réunion du Groupe de travail sur les données et les statistiques, en novembre 2022. Un rapport verbal concernant les débats du GET-INI sur les aspects pratiques du partage d'images radiographiques/ tomographiques a été fourni lors de la première réunion du Groupe de travail sur les données et les statistiques, en novembre 2022. Lors de ses réunions de septembre 2023 et janvier 2024, l'EPMD a débattu et elle est convenue de la nécessité d'examiner et d'actualiser le document</p>
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

										sur la Stratégie de l'OMD en matière de données afin de présenter le rôle important joué par le MD de l'OMD concernant la Stratégie en matière de données, et pas seulement en matière de normalisation des mesures statistiques. Lors de sa réunion en avril 2024, le CTP sera invité à fournir des orientations sur la proposition de l'EPMD.
26.	A	O	Partager les expériences des Membres dans la mise en œuvre de la TRS	FA3	Suivi	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	Une/des présentation(s) des expériences des Membres sur la TRS est/sont effectuée(s) et prise(s) en compte	Travail continu	Lors des 237 ^{ème} / 238 ^{ème} sessions du CTP, en octobre 2022, un Membre a présenté son expérience en matière de mise en œuvre de la TRS. Lors de ses 239 ^{ème} / 240 ^{ème} et 241 ^{ème} / 242 ^{ème} sessions, le CTP a été brièvement informé des diverses TRS réalisées avec l'aide de l'OMD.
27.	A	O	Soutenir et promouvoir l'adhésion des Membres à la Convention de Kyoto révisée (CKR)	PS1	Suivi	CTP, Comité de gestion de la CKR, Conseil	Deux agents de la Sous-direction de la facilitation	Nombre de Membres ayant adhéré à la CKR en tant que nouvelles Parties contractantes	Travail continu	Au mois de janvier 2024, le nombre des Parties contractantes à la CKR est de 136. Des ateliers régionaux sur la CKR ont été organisés pour les régions A/P et AMS en décembre 2022 et en mai 2023. Un atelier multi régional sera organisé en mars 2024 pour les Régions AOC et AOA.

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

28.	A	O	Adopter les rapports des réunions de l'Équipe de projets chargée du Modèle de données (EPMD)	ORG1	Suivi	EPMD, CTP, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Les rapports des réunions de l'EPMD sont adoptés	Travail continu	Lors de ses 235 ^{ème} / 236 ^{ème} sessions, le CTP a entériné les rapports de synthèse des 61 ^{ème} et 62 ^{ème} réunions de l'EPMD. Les rapports des 63 ^{ème} et 64 ^{ème} réunions de l'EPMD ont été entérinés par le CTP lors de ses 237 ^{ème} / 238 ^{ème} sessions. Le rapport de synthèse de la 65 ^{ème} réunion de l'EPMD a été entériné par le CTP lors de ses 239 ^{ème} / 240 ^{ème} sessions. Le récapitulatif de la 67 ^{ème} réunion de l'EPMD et le rapport de synthèse de la 66 ^{ème} réunion de l'EPMD ont été entérinés lors des 241 ^{ème} / 242 ^{ème} sessions du CTP.
29.	A	O	Adopter le Programme de travail de l'EPMD	ORG1	Suivi	EPMD, CTP, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Le Programme de travail de l'EPMD est adopté	Travail continu	Lors de sa 65 ^{ème} réunion, en février 2023, l'EPMD a approuvé son programme de travail pour 2023/2025. Le programme de travail figure en Annexe au rapport de la 65 ^{ème} réunion, qui est soumis au CTP pour approbation en avril 2023.
30.	A	O	Adopter les rapports du Comité de contact OMD-UPU	ORG1	Suivi	CC OMD-UPU, CTP, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Les rapports du Comité de contact OMD-UPU sont adoptés	Travail continu	Lors de ses 239 ^{ème} / 240 ^{ème} sessions, le CTP est invité à approuver le rapport de synthèse de la 42 ^{ème} réunion du CC OMD-UPU.

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

31.	A	O	Adopter le Programme de travail du CC OMD-UPU	ORG1	Suivi	CC OMD-UPU, CTP, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Le Programme de travail du CC OMD-UPU est adopté	Travail continu	Lors de sa 43 ^{ème} réunion, en novembre 2023, le CC OMD-UPU a actualisé son programme de travail pour 2022-2025. Le programme de travail figure en Annexe II au document PU0251 de la 43 ^{ème} réunion, qui est soumis au CTP pour prise en compte lors de sa réunion d'avril 2024.
32.	A	O	Adopter les rapports des réunions du Comité de contact OMD/IATA/OACI/RPCV/PNR	ORG1	Suivi	CC RPCV/PNR, CTP, Conseil	0,5 agent de la Direction du renforcement des capacités	Les rapports des réunions du Comité de contact OMD/IATA/OACI/RPCV/PNR sont adoptés	Travail continu	Lors de ses 235 ^{ème} /236 ^{ème} sessions, le CTP a approuvé le rapport de synthèse de la 15 ^{ème} réunion du CC sur les RPCV/PNR. Le rapport de synthèse de la 16 ^{ème} réunion du CC sur les RPCV/PNR a été approuvé par le CTP lors de ses 239 ^{ème} / 240 ^{ème} sessions.
33.	A	O	Adopter le Programme de travail du CC RPCV/PNR	ORG1	Suivi	CC RPCV/PNR, CTP, Conseil	0,5 agent de la Direction du renforcement des capacités	Le Programme de travail du CC RPCV/PNR est adopté	Travail continu	Le CC sur les RPCV/PNR a adopté son programme de travail 2022 / 2025 lors de sa 16 ^{ème} réunion, en octobre 2022. Le Programme de travail du CC sur les RPCV/PNR, joint en Annexe IV au rapport de synthèse de la 16 ^{ème} réunion du CC sur les RPCV/PNR, a été approuvé par le CTP lors de ses 239 ^{ème} / 240 ^{ème} sessions
34.	A	O	Fournir des orientations concernant les rapports des réunions du Groupe de travail SAFE	ORG1	Suivi	GT-SAFE, CTP, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Les orientations concernant les rapports des réunions du Groupe de travail SAFE sont fournies	Travail continu	Lors de ses 243 ^{ème} /244 ^{ème} sessions, le CTP est invité à fournir des orientations concernant le rapport de la 29 ^{ème} réunion du GT SAFE.

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

35.	A	O	Fournir des orientations concernant les rapports des réunions du Groupe de travail SAFE	ORG1	Suivi	GT-SAFE, CTP, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Les orientations concernant le Programme de travail du Groupe de travail SAFE sont fournies	Travail continu	Lors de ses 243 ^{ème} /244 ^{ème} sessions, le CTP est invité à prendre note du Programme de travail pour 2022-2025, qui figure dans le rapport de la 29 ^{ème} réunion du GT SAFE.
36.	B	O	Prendre note des rapports du Groupe d'experts techniques sur l'inspection non intrusive (GET-INI)	ORG1	Suivi	GET-INI, CTP, CPG, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Les rapports du GET-INI sont pris en compte	Travail continu	Dans le cadre du programme de travail actuel du CTP, le rapport du GET-INI a été soumis au CTP pour prise en compte en avril 2023. Le rapport de la 10 ^{ème} réunion du GET-INI est soumis au CTP pour prise en compte en avril 2024.
37.	B	O	Prendre note du Programme de travail du GET-INI	ORG1	Suivi	GET-INI, GTS, CTP, CPG, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Le Programme de travail du GET-INI est pris en compte	Travail continu	En avril 2023, le CTP a pris note du programme de travail 2022 – 2025 du GET-INI.
38.	B	O	Prendre note des rapports du Groupe sur la contrefaçon et le piratage (CAP)	ORG1	Suivi	Groupe CAP, CTP, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction du contrôle	Les rapports du Groupe sur la contrefaçon et le piratage (CAP) sont pris en compte	Travail continu	La 20 ^{ème} réunion du CAP s'est déroulée les 21 et 22 novembre 2023. Le rapport sera soumis au CTP pour prise en compte à l'occasion de ses sessions de printemps.
39.	B	O	Prendre note du Programme de travail du Groupe CAP	ORG1	Suivi	Groupe CAP, CTP, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction du contrôle	Le Programme de travail du Groupe CAP est pris en compte	Travail continu	Le Programme de travail du Groupe CAP a été adopté lors de la 20 ^{ème} réunion du Groupe CAP et sera soumis au CTP pour prise en compte à l'occasion de ses sessions du printemps 2024.

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

40.	B	O	Fournir des orientations sur les rapports du Groupe de travail sur la mesure de la performance (GT-MP)	ORG1, PS1, FA1	Suivi	GT-MP, CTP, Commission de politique générale et Conseil	1 agent de la Sous-direction des procédures et de la facilitation, 1 agent de la Direction du renforcement des capacités	Les orientations sur les rapports du GT-MP sont fournies	Travail continu	Le GT-MP a achevé de remplir sa mission lors de sa 7 ^{ème} réunion, en avril 2023. En juin 2023 la Commission de politique générale (CPG), lors de sa 88 ^{ème} session, et le Conseil, lors de ses 141 ^{ème} / 142 ^{ème} sessions, ont approuvé la première version du MMP (MMP V.1.), ainsi que la mise en place en parallèle de l'Équipe de projet chargée du mécanisme de mesure de la performance (EPMP), qui sera chargée de tenir à jour cet outil et rendra compte de ses travaux auprès du CRC.
41.	B	O	Fournir des orientations concernant le Programme de travail du GT-MP	ORG1, PS1, FA1	Suivi	GT-MP, CTP, Commission de politique générale et Conseil	1 agent de la Sous-direction des procédures et de la facilitation, 1 agent de la Direction du renforcement des capacités	Les orientations concernant le Programme de travail du GT-MP sont fournies	Travail continu	Le GT-MP a achevé de remplir sa mission lors de sa 7 ^{ème} réunion, en avril 2023. En juin 2023 la Commission de politique générale (CPG), lors de sa 88 ^{ème} session, et le Conseil, lors de ses 141 ^{ème} / 142 ^{ème} sessions, ont approuvé la première version du MMP (MMP V.1.), ainsi que la mise en place en parallèle de l'Équipe de projet chargée du mécanisme de mesure de la performance (EPMP), qui sera chargée de tenir à jour cet outil et rendra compte de ses travaux auprès du CRC.

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

42.	A	O	Fournir des orientations sur les rapports du Groupe de travail en charge des questions liées à la facilitation et au contrôle des passagers (GT-QFCP)	ORG1	Suivi	GT-QFCP, CTP, Conseil	0,5 agent de la Direction du renforcement des capacités 1,5 agent de la Sous-direction de la facilitation 0,5 agent de la Sous-direction du contrôle	Les orientations sur les rapports du GT-QFCP sont fournies	Travail continu	Lors de ses 235 ^{ème} /236 ^{ème} sessions, le CTP a examiné les rapports des 5 ^{ème} et 6 ^{ème} réunions du GT-QFCP et il en a pris note. Le CTP a pris note de la demande soumise par l'OMD à l'OMI en vue d'amender la Convention FAL afin d'y inclure l'obligation pour les navires de croisière en voyage de communiquer les RPCV et les BRI/PNR. Le rapport de la 6 ^{ème} réunion du GT-QFCP sera soumis au CTP pour entérinement lors de sa réunion d'avril 2024.
43.	A	O	Fournir des orientations sur le Programme de travail du GT-QFCP	ORG1	Suivi	GT-QFCP, CTP, Conseil	0,5 agent de la Direction du renforcement des capacités 1,5 agent de la Sous-direction de la facilitation 0,5 agent de la Sous-direction du contrôle	Les orientations sur le Programme de travail du GT-QFCP sont fournies	Travail continu	Lors de ses 235 ^{ème} /236 ^{ème} sessions, le CTP a examiné le Programme de travail du GT-QFCP et il en a pris note. Le Programme de travail du GT-QFCP, qui fait partie du rapport de la 6 ^{ème} réunion du GT-QFCP, sera soumis au CTP pour orientations lors de sa réunion d'avril 2024. Le Programme de travail contient plusieurs activités en cours seront gérés par le nouvel organe de travail pour les voyageurs employant plusieurs modes de transport.
44.	A	O	Prendre note des rapports des réunions du Comité de gestion de la CKR (GC/CKR)	ORG1	Suivi	CG/CKR, CTP, Conseil	Deux agents de la Sous-direction de la facilitation	Les rapports des réunions du CG/CKR sont pris en compte	Travail continu	Les rapports des réunions du CG-CKR seront présentés au CTP lors de ses sessions d'avril 2024 pour prise en compte.

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

45.	A	O	Prendre note du Programme de travail du CG/CKR	ORG1	Suivi	CG/CKR, CTP, Conseil	Deux agents de la Sous-direction de la facilitation	Le Programme de travail du CG/CKR est pris en compte	Travail continu	Le programme de travail du CG/CKR sera présenté lors de la 33 ^{ème} réunion du CG/CKR pour de nouvelles orientations. Il sera ensuite soumis au CTP lors de ses sessions d'avril 2024 pour prise en compte.
46.	A	O	Prendre note des rapports du Comité de gestion (CG) de la Convention d'Istanbul	ORG1	Suivi	CG de la Convention d'Istanbul, CTP, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Les rapports des réunions du CG de la Convention d'Istanbul sont pris en compte	Travail continu	Lors de ses 243 ^{ème} /244 ^{ème} sessions, le CTP prendra note du rapport de la réunion conjointe du CG ATA (19 ^{ème}) / Istanbul (22 ^{ème}).
47.	A	O	Prendre note du Programme de travail du Comité de gestion ATA/Istanbul pour la période 2022-2025	ORG1	Suivi	CG de la Convention d'Istanbul, CTP, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Le Programme de travail du CG ATA/Istanbul pour la période 2022-2025 est pris en compte	Travail continu	Lors de la réunion conjointe du CG ATA (20 ^{ème}) / Istanbul (23 ^{ème}), le Comité de gestion ATA/Istanbul devra examiner et approuver le Programme de travail actualisé du Comité de gestion ATA/Istanbul pour la période 2022-2025.
48.	A	O	Prendre note des rapports de la réunion des Parties contractantes (PC) à la Convention ATA	ORG1	Suivi	PC à la Convention ATA, CTP, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Les rapports de la réunion des Parties contractantes (PC) à la Convention ATA sont pris en compte	Travail continu	Lors de ses 243 ^{ème} /244 ^{ème} sessions, le CTP a pris note du rapport de la réunion conjointe du CG ATA (19 ^{ème}) / Istanbul (22 ^{ème}).
49.	B	O	Prendre note des rapports de la réunion du Comité de gestion de la Convention douanière relative aux conteneurs de 1972	ORG1	Suivi	CG de la CDC, CTP, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Les rapports de la réunion du Comité de gestion de la Convention douanière relative aux conteneurs de 1972 sont pris en compte	Travail continu	Dans le cadre du programme de travail actuel du CTP, le rapport de la 19 ^{ème} réunion du CG de la Convention relative aux conteneurs est soumis au CTP pour prise en compte en avril 2023.
50.	B	O	Prendre note du Programme de travail du Comité de gestion de la Convention douanière relative aux conteneurs	ORG1	Suivi	CG de la CDC, CTP, Conseil	0,5 agent de la Sous-direction de la facilitation	Le Programme de travail du Comité de gestion de la Convention douanière relative aux conteneurs est pris en compte	Travail continu	En avril 2023, le CTP a pris note du programme de travail du CG de la Convention de 1972 relative aux conteneurs.

Programme de travail révisé 2022-2025 du CTP et état d'avancement
(présenté au CTP en avril 2024)

51	B	O	Mettre à jour périodiquement le Glossaire des termes douaniers internationaux	PS1	Suivi	CTP, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	Les termes nouveaux et actuels ont été examinés et leur inclusion dans le glossaire a été approuvée	Travail continu	Les travaux concernant cette activité devraient débuter en avril 2024 puisqu'un point sur ce sujet figure à l'ordre du jour de la réunion du CTP d'avril 2024. Objectif général est d'examiner et d'approuver au moins trois nouvelles définitions chaque année.
52	B	O	Actualiser le répertoire en ligne des pratiques des Membres visant à garantir la sûreté et la sécurité du public, et en particulier la conformité environnementale dans le cadre du Pilier III du Cadre de normes SAFE	FA2	Suivi	GTS, CTP, CPG, Conseil	Un/deux agent(s) de la Sous-direction de la facilitation	Répertoire en ligne des pratiques des Membres visant à garantir la sûreté et la sécurité du public, et en particulier la conformité environnementale dans le cadre du Pilier III du Cadre de normes SAFE régulièrement mis à jour.	Travail continu	Lors de sa 29 ^{ème} réunion, le GTS a entériné le modèle de soumission des pratiques des Membres en matière de collaboration avec les organismes de réglementation afin de garantir la sûreté et la sécurité du public, et en particulier la conformité environnementale dans le cadre du Pilier III du Cadre de normes SAFE ; il a pris note des études de cas soumises et entériné le répertoire en ligne des pratiques des Membres en vue de sa publication sur le site Web de l'OMD accessible au public.